



Suisse romande

Schweizerische Vereinigung amtlicher Pilzkontrollorgane  
Association suisse des organes officiels de contrôle des champignons  
Associazione svizzera degli organi ufficiali di controllo dei funghi

[www.vapko.ch](http://www.vapko.ch)

**A transmettre  
aux personnes  
concernées**

notre réf. : Affaires générales – CIP2017 JMD/jyf

votre réf. :

Aux

- Expert(e)s des offices de contrôles officiels des champignons
- Laboratoires cantonaux
- Membres d'honneur
- Membres libres
- Membres en nom collectif
- Personnes intéressées

Boudry, le 6 mai 2017

## Cours d'instruction et de perfectionnement 2017

---

Madame, Monsieur, Chères / Chers collègues,

Nous avons le plaisir de vous convier au cours susmentionné qui se déroulera

**du 11 au 15 septembre 2017**  
**à l'Hôtel Chalet-Royal\*\*\***  
**Route du Magrappé – 1993 VEYSONNAZ / VS**  
Tél. +41 27 208 56 44 – Fax +41 27 208 56 00  
Courriel : [info@chaletroyal.com](mailto:info@chaletroyal.com)

### 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Début du cours : **Lundi 11 septembre 2017, à 09 h 30.**

Prix : Mentionné sur le bulletin d'inscription.

**Délai d'inscription : 31 juillet 2017.**

**Délai de paiement : 15 août 2017.**

Deux possibilités pour vous inscrire :

1. De préférence **inscription par Internet** : vous rendre sur le site [www.vapko.ch](http://www.vapko.ch) ► **Boutique** ou plus simplement en utilisant le lien <http://prestations.vapko.ch/> et choisir la classe qui vous convient.
2. Si vous ne disposez pas d'Internet, remplir complètement et de façon lisible le bulletin d'inscription et le retourner par courrier postal à M. Olivier BUJARD – Chemin des Plantayes 7 – 1896 Vouvry.

Nous vous prions de lire attentivement les « Conditions générales de participation au cours d'instruction VAPKO » annexées à la présente invitation.

---

#### Affaires générales

M. Jean-Martin DUCOMMUN, président  
Chemin de la Baconnière 22 B  
2017 BOUDRY

☎ privé +41 32 842 24 62  
☎ Mobile +41 78 805 04 79

[jmducommun.vapko@net2000.ch](mailto:jmducommun.vapko@net2000.ch)

#### Caisse, mutations

Mme Corinne ROSSELET, caissière  
Service de la consommation et des  
affaires vétérinaires

Rue Jehanne-de-Hochberg 5  
Case postale  
2001 NEUCHÂTEL

☎ privé +41 32 853 52 31  
☎ prof. +41 32 889 58 17  
☎ Mobile +41 79 433 27 54  
☎ Fax +41 32 889 62 74

[corinne.rosseletvautravers@ne.ch](mailto:corinne.rosseletvautravers@ne.ch)

#### Secrétariat

M. Jean-Yves FERRÉOL, secrétaire  
Boulevard de la Forêt 1  
1009 LAUSANNE

☎ privé +41 21 729 15 81  
☎ Mobile +41 79 844 94 08

[ferreol-secreariat.vapko@bluewin.ch](mailto:ferreol-secreariat.vapko@bluewin.ch)

#### Direction des cours

M. Olivier BUJARD, directeur technique  
Chemin des Plantayes 7  
1896 VOUVRY

☎ privé +41 24 472 52 86  
☎ prof. +41 21 721 33 11  
☎ Mobile +41 79 705 22 83

[bujard.vapko@gmail.com](mailto:bujard.vapko@gmail.com)

Nous ne joignons volontairement pas de bulletin de versement à ce courrier et vous prions d'effectuer le paiement auprès de la caisse en utilisant les références bancaires / postales figurant au bas de cette page. Dans toute la mesure du possible, nous vous serions reconnaissants d'éviter les versements par poste qui engendrent des frais non négligeables.

## 2. INSCRIPTION AUX EXAMENS D'EXPERT EN CHAMPIGNONS

L'inscription et le paiement de la redevance pour l'examen s'effectuent simultanément à l'inscription et au paiement pour le cours d'instruction.

## 3. COURS DE FORMATION CONTINUE, TEST D'ÉVALUATION DES APTITUDES

La sécurité du contrôle exige que chaque contrôleur maintienne et développe son niveau de connaissance en suivant régulièrement et de façon rapprochée des cours de répétition.

Ce cours se déroule dans le cadre du cours principal et comprend les exercices habituels de détermination. Il est vivement recommandé de participer aux cours « Législation » et « Ecologie » qui restent toutefois facultatifs.

Tout titulaire du diplôme d'expert en champignons a la possibilité de s'inscrire au test d'évaluation des aptitudes qui se déroule en fin de semaine. Les participants ayant réussi le test en question reçoivent une attestation en conséquence.

Les inscriptions pour le test d'évaluation des aptitudes sont prises sur place, en début de cours.

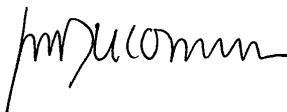
Les titulaires du certificat d'expert en champignons peuvent également participer au test d'évaluation des aptitudes sans avoir suivi le cours de perfectionnement au complet. Les personnes intéressées par cette offre sont priées de prendre contact avec le secrétariat **avant le début du cours**.

## 4. INFORMATIONS IMPORTANTES

- En vue d'enrichir la gamme des espèces, nous recommandons à tous les participants d'apporter le premier jour du cours des champignons de leur région.
- En principe, les examens écrits des candidats aux examens d'expert en champignons se dérouleront le **mardi matin**, les autres examens le vendredi.
- Une soirée « Bourse d'échange » permettra à chaque personne intéressée d'acheter, d'échanger ou de vendre livres, matériel ou autres.
- L'hôtel dispose d'un sauna et d'un hammam. L'accès à ces équipements – en dehors des heures de cours – est gratuit pour tous les participants.

Nous espérons vous rencontrer nombreux à Veysonnaz et, dans cette attente, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chères / chers collègues, nos meilleures salutations.

Le Président



Jean-Martin DUCOMMUN

Annexes : - Conditions générales de participation au cours d'instruction VAPKO.  
- Bulletin d'inscription.